

We care

Mobilier Responsable





Introduction

Les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) sont les déchets issus des meubles en fin de vie utilisés par les particuliers, les professionnels et les collectivités.

Sur le campus, ce sont les meubles des logements étudiants, le mobilier des services administratifs ou encore les déchets d'aménagement des espaces extérieurs. Pour traiter ces déchets, il n'y a pas que la collecte des encombrants, en effet nombreux sont les déchets qui peuvent avoir une seconde vie.



Pistes de réflexion

Les bonnes habitudes à prendre:

Réemployer, en évitant de jeter les meubles, en récupérant des meubles qui ont déjà été utilisés.

Mettre à disposition du **meublier de seconde main** c'est aider les étudiant.e.s à aménager leur logement et ainsi lutter contre la précarité

Recycler, déposer son mobilier en fin de vie dans un centre de tri permet de valoriser au mieux les matériaux de l'objet et de contribuer à la création de nouveaux objets.

Revaloriser, en transformant les mobiliers pour leur donner de nouveaux usages, en les réparant pour **allonger leurs durées de vie**. Si on doit acheter neuf, acheter quand on le peut du bois PEFC (Pan European Forest certification) ou FSC (Forest Stewardship Council), qui n'est pas issu de déforestation massive mais d'exploitations durables et contrôlées.

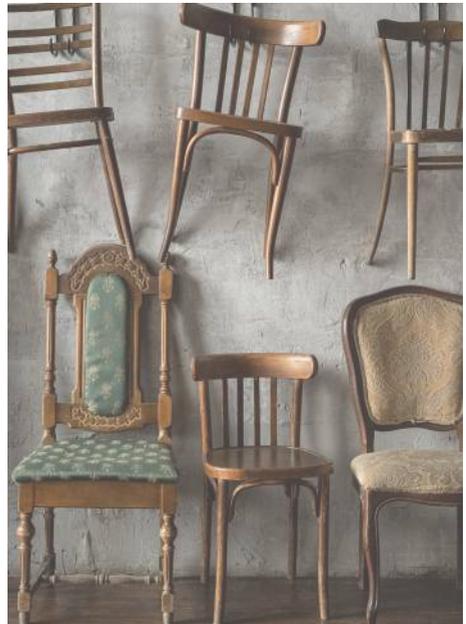
Mise en place d'un réseau ou d'un circuit d'échange au sein du campus :

Associer les étudiant.e.s à la démarche de lutte contre le gaspillage de meubles.

Installation d'une **ressourcerie** pour réparer, revendre et acheter du mobilier à prix réduit.

Si la commune ne prend pas en charge les encombrants, contacter des associations comme **Emmaüs** ou **La Croix-Rouge** toujours à la recherche de dons de mobilier.

Rencontres au **Repair cafe**.



We care